

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : décembre 2005

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(octobre 2005)**

Evolution par rapport à septembre 2005 caractérisée par :

- Un renchérissement du niveau général des prix au Bénin, au Burkina, au Sénégal et au Togo
- Une diminution du niveau des prix des produits alimentaires dans tous les pays sauf au Bénin, au Burkina et au Sénégal ;
- Une progression du niveau des prix des services des transports dans tous les pays sauf en Côte d'Ivoire et au Niger ;
- Une augmentation du niveau des prix des services de l'enseignement au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Niger.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Au plan régional, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 0,2 % en octobre 2005 contre une baisse de 0,4 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,6 % en rapport avec la hausse des prix des services des transports, des restaurants et de l'enseignement.

Par rapport à octobre 2004, les prix à la consommation ont augmenté de 5,5 %. La progression du niveau des prix a été plus importante pour les services des transports, pour les produits alimentaires et pour les services de logement (cf tableau 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	oct-04	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	124,6	133,5	133,3	133,5	133,8	0,2	0,2	7,4
BURKINA FASO	119,0	126,3	127,9	125,0	128,3	2,7	1,6	7,8
COTE D'IVOIRE	126,1	131,9	132,9	132,6	132,2	-0,3	0,2	4,8
GUINEE – BISSAU	180,0	185,8	185,8	185,8	184,9	-0,4	-0,5	2,7
MALI	109,6	118,9	119,6	119,7	116,6	-2,6	-1,9	6,4
NIGER	117,3	129,2	131,9	127,1	125,4	-1,3	-2,9	6,9
SENEGAL	112,3	112,8	114,1	115,4	117,2	1,5	3,9	4,4
TOGO	115,2	125,8	123,4	121,0	123,6	2,2	-1,7	7,3
Ensemble UEMOA	120,4	126,4	127,2	126,8	127,0	0,2	0,5	5,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre
nd = non disponible

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		oct-04	juil-05	août-05	sept-05	oct-05	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	116,8	129,3	129,7	127,7	127,1	-0,5	-1,7	8,8
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,9	129,3	128,7	128,9	127,9	-0,8	-1,1	0,0
Articles d'habillement et chaussures	7,8	104,2	102,9	102,9	102,9	102,9	0,0	0,0	-1,2
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	121,9	125,5	126,6	127,2	127,1	-0,1	1,2	4,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	110,5	112,0	112,1	112,1	112,2	0,1	0,1	1,5
Santé	3,5	119,1	119,8	120,0	119,7	119,7	0,0	0,0	0,6
Transports	9,9	135,5	144,6	149,7	152,0	155,5	2,3	7,6	14,8
Communication	1,6	196,6	206,1	205,1	205,1	205,1	0,0	-0,4	4,3
Loisirs et culture	4,4	107,0	105,2	105,3	105,2	105,2	0,0	0,0	-1,6
Enseignement	1,6	128,5	129,9	129,9	130,0	131,5	1,2	1,2	2,4
Restaurants et Hôtels	8,0	134,0	132,7	132,7	132,7	134,5	1,3	1,4	0,4
Biens et services divers	5,1	113,4	111,0	111,2	110,9	111,0	0,1	0,0	-2,2
UEMOA	100,0	120,4	126,4	127,2	126,8	127,0	0,2	0,5	5,5

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'octobre 2005, est ressorti en hausse de 0,2 % contre une baisse de 0,4 % le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,6 % en rapport avec la progression des prix des services des transports, des restaurants et de l'enseignement.

1.2 Par pays

Au Bénin, en octobre 2005, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 0,2 % comme le mois précédent. Cette évolution s'explique par celle des prix des services des transports, des articles d'habillement et des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,2 %. L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que l'augmentation du niveau général des prix est due à celle des prix des produits frais. Le niveau des prix des produits énergétiques a reculé de 2,9 %. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix a augmenté de 4,7 %. Selon la provenance des produits, la hausse du niveau des prix au cours de ce mois est due aux prix des produits locaux.

Au Burkina, en octobre 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,7 % contre une baisse de 2,3 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par celle du niveau des prix des légumes et de la viande, le niveau des prix des céréales ayant baissé. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix, a augmenté 0,2 %. L'analyse de l'évolution des prix selon l'état du produit indique que la hausse du niveau des prix est due principalement aux prix des produits frais. Hors énergie et hors produits frais, le niveau des prix s'est inscrit en hausse de 1,5 % en rapport avec le renchérissement des services de santé et de l'enseignement. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau des prix au cours de ce mois est due aux prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, au mois d'octobre 2005, le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en baisse de 0,3 % contre 0,2 % le mois précédent. Le recul du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %. Selon la nature du produit, le niveau des prix a été influencé par celui des prix des produits frais et des produits énergétiques. Hors produits frais et hors produits énergétiques, le niveau des prix s'est situé en hausse de 0,4 % en rapport avec le renchérissement des services de restaurants et de l'enseignement. Selon la provenance du produit, le niveau des prix a été marqué par le recul des prix des produits locaux.

En Guinée – Bissau, en octobre 2005, le niveau général des prix a diminué de 0,4 % contre une stabilité le mois précédent. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,8 % en rapport avec la hausse du prix des services des transports. Selon l'état du produit, la baisse du niveau général des prix s'explique par celle des produits frais. Le niveau des prix des produits énergétiques a augmenté de 0,3 %; celui des produits hors énergie et hors produits frais a augmenté de 0,4 %. Selon la provenance du produit, le niveau des prix a été marqué par celui des produits locaux.

Au Mali, en octobre 2005, le niveau général des prix a baissé de 2,6 % contre une augmentation de 0,1 % le mois précédent. La diminution est en rapport avec la baisse des prix des produits alimentaires. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,9 %. Selon l'état du produit, la baisse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits frais. Hors produits frais et hors produits énergétiques le niveau des prix s'est établi en recul de 0,4 %. Selon la provenance des produits, le recul du niveau des prix au cours de ce mois est dû à celui des prix des produits locaux.

Au Niger, en octobre 2005, le niveau général des prix est ressorti en baisse de 1,3 % contre 3,6 % le mois précédent. Le recul du niveau des prix depuis le mois précédent est dû à un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles notamment, les céréales. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en hausse de 0,2 % en liaison à l'augmentation des prix des services de l'enseignement. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que la diminution des prix s'explique par celle du prix des produits frais. Le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 0,2 %. Hors produits frais et produits énergétiques, le niveau des prix a diminué de 0,2 %.

Au Sénégal, en octobre 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 1,5 % contre 1,1 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix s'explique essentiellement par celle des prix des services des transports et des produits alimentaires, notamment les poissons frais. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi en hausse de 1,0 %. L'analyse des prix selon l'état du produit indique que l'évolution des prix s'explique par une augmentation du prix des produits frais de 4,3 %. Le niveau des prix a progressé de 1,0 % pour les produits énergétiques et de 0,8 % pour les produits non frais et non énergétiques. Selon la provenance, la progression du niveau général des prix est due à celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en octobre 2005, le niveau général des prix est ressorti en hausse de 2,2 % contre un recul de 1,9 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits alimentaires a diminué mais celui des céréales s'est renchéri de 5,2 %. La hausse du niveau des prix s'explique principalement par celle des prix des services de transports et de logement. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 3,4 % en rapport avec l'augmentation du niveau des prix des services des transports et de logement.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement au mois d'octobre 2004, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 5,5 %. Tous les pays, sauf la Guinée – Bissau, ont enregistré une hausse de plus de 3 % du niveau général des prix en glissement annuel. L'année 2005 devrait connaître une hausse relativement importante du niveau général des prix au sein de l'Union par le fait de l'augmentation du niveau des prix de certains biens de consommation très sensibles aux chocs économiques. La crise céréalière due à l'insuffisance de la production agricole 2004/2005 et la crise du pétrole sont les principales causes de la progression du niveau des prix. Si le troisième trimestre 2005 devrait enregistrer un recul des prix des produits alimentaires à cause de la disponibilité des produits agricoles, la pression à la hausse sur les prix des services des transports et de logement se maintiendrait en rapport avec le coût de l'énergie importée. Par rapport à octobre 2004, le niveau des prix des produits alimentaires a augmenté de 8,8 %, celui des services de transports et du logement de 14,8 % et 4,3 %, respectivement.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 4,3 %. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyen par État s'est établi à 2,0 contre 1,9 le mois précédent, dénotant une plus grande divergence dans l'inflation au niveau des Etats.

Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, seul le Sénégal, avec 1,6 %, a respecté le critère. Les autres pays ont enregistré un taux d'inflation compris entre 3,4 % et 7,9 %. L'examen par type de consommation montre que le niveau des prix moyens a augmenté pour les produits alimentaires, les services de l'enseignement et du logement, mais surtout, pour les services des transports. (cf. tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période novembre 2003 à octobre 2004 (1)	Moyenne de la période novembre 2004 à octobre 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	124,6	130,8	5,0
BURKINA FASO	115,9	122,6	5,8
COTE D'IVOIRE	125,9	131,1	4,2
GUINEE - BISSAU	177,3	183,4	3,4
MALI	106,8	113,3	6,1
NIGER	113,7	122,7	7,9
SENEGAL	110,3	112,0	1,6
TOGO	114,6	121,9	6,4
UEMOA	119,1	124,2	4,3

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période novembre 2003 à octobre 2004 (1)	Moyenne de la période novembre 2004 à octobre 2005 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	116,1	123,2	6,1
Articles d'habillement et chaussures	104,1	103,7	-0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	120,5	125,4	4,1
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	110,6	111,2	0,5
Santé	118,9	119,7	0,7
Transports	130,7	144,6	10,6
Loisirs et culture	106,6	105,8	-0,7
Enseignement	125,1	129,9	3,8
Restaurants et Hôtels	131,7	134,0	1,7
Biens et services divers	116,7	112,0	-4,1
UEMOA	119,1	124,2	4,3

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois d'octobre 2005)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
État du produit								
produits frais	0,5	8,6	-2,9	-1,9	-7,3	-4,3	4,3	-0,5
produits énergétiques	-2,9	0,5	-1,7	0,3	-0,8	0,2	1,0	12,5
produits autre que produits frais et énergie	4,7	1,5	0,4	0,4	-0,4	-0,2	0,8	1,9
Origine du produit								
produits locaux	0,1	3,8	-0,4	-1,7	-3,3	0,1	2,0	1,4
produits importés	-0,8	0,5	0,0	1,1	-0,3	-3,3	0,2	4,1
Dont origine UEMOA	-0,4	0,6	0,0	nd	-32,0	1,0	nd	2,0

nd : non disponible

Graphiques

